



Le Centre Communal d'Action Sociale DE NEMOURS (13 000 habitants – 20 agents)

RECRUTE

UN REFERENT RESIDENCE AUTONOMIE ET ANIMATEUR SENIORS (F/H)

Ancienne capitale du Gâtinais français, Nemours bénéficie d'une situation géographique privilégiée au cœur de la vallée du Loing, à l'orée de la Forêt de Fontainebleau.

Située au sud du Département de Seine-et-Marne, à 75 km de Paris, la commune est desservie par un réseau routier, autoroutier et ferroviaire la reliant à la capitale en une heure.

POSTE

Sous l'autorité de la Directrice du Centre Communal d'Action Sociale, vous aurez en charge d'assurer le bon fonctionnement de la Résidence Autonomie et de développer et piloter les actions d'animation à destination des seniors de la ville.

MISSIONS

Gérer les dossiers d'évaluation des résidents, les demandes d'admission et de résiliation

Assurer la gestion administrative de la résidence (commandes, facturation, courriers, traitement des mails demandes de prestation au CTM, etc.)

Faire le lien avec les différents partenaires, professionnels de santé, de sécurité et du bailleur social

Faire le lien avec les familles des résidents en cas de besoin

Veiller au bien-être et à la sécurité des résidents

Alerter la directrice du CCAS en cas de perte d'autonomie d'un résident

Actualiser les outils de gouvernance (livret d'accueil, règlement intérieur, contrat de séjour, état des lieux entrant et sortant, projet d'établissement)

Préparer la nouvelle évaluation de la HAS

Réaliser le rapport d'activité

Proposer, organiser et participer aux animations à destination des résidents et seniors de la ville (thés dansants, sorties, animation)

Participer à l'élaboration de l'agenda des seniors

Organiser les visites de convivialités et accompagner les agents en charge de cette mission

Remplacement de l'agent en charge du portage des repas et du service de restauration de la résidence autonomie lors des congés et absences

Réaliser les statistiques des animations seniors y compris les résidents

Réaliser manuellement les Projets d'Accompagnement Personnalisés (PAP) des résidents

Réaliser les enquêtes annuelles de satisfaction des résidents

PROFIL RECHERCHE / COMPETENCES REQUISES

Fonctionnaire titulaire, cadre d'emplois des adjoints d'animation

Poste ouvert aux contractuels (en cas de recrutement infructueux d'un fonctionnaire)

Connaissances du fonctionnement des collectivités territoriales

Connaissances des enjeux, réglementations et évolutions des politiques publiques seniors, et en matière d'hygiène et de salubrité (HACCP)

Compétences pédagogiques, relationnelles et rédactionnelles

Compétences en gestion administrative et suivi de dossiers

Maîtrise des outils bureautiques

Maîtrise des techniques d'animation de groupe

Savoir gérer les conflits et les situations difficiles

Être capable de réactivité face aux événements indésirables et disponibilité

Être capable de travailler en autonomie au sein d'en équipe
Savoir prendre des initiatives et être force de proposition
Sens du service public
Expérience dans le domaine
Diplôme en lien avec le travail social, médico-social ou animation sociale
BAFA apprécié

CONDITIONS DE TRAVAIL

Poste à Temps Complet
Horaires : 36h hebdomadaires, du lundi au vendredi
Lieu de travail : Foyer Paul Vincent, 8 rue Hédelin 77140 NEMOURS

REMUNERATION ET AVANTAGES

Rémunération statutaire selon grille indiciaire + régime indemnitaire (mensuel et annuel)
25 jours de congés annuels + 6 jours de RTT
CNAS / Participation de l'employeur à la mutuelle et prévoyance (adhésion facultative)
Forfait Mobilité Durable / Prise en charge des frais de transports en commun à hauteur de 75%
Restauration collective

Poste à pourvoir **le 1^{er} octobre 2026**

Merci d'adresser votre candidature à l'attention de Madame la Présidente :

**- lettre de motivation et CV détaillé
- copies des diplômes et du permis de conduire**

Si vous êtes fonctionnaire :

Votre dernier arrêté de situation administrative et le dernier compte-rendu de l'entretien professionnel

à :

recrutements.ccas@ville-nemours.fr

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant.